

## Le royaume dans la Renaissance

Au sortir de la guerre de cent ans, le royaume connut une période de paix intérieure et de mieux économique grâce à l'or venu du nouveau monde. Cette période de changements fut qualifiée de Renaissance.

Les rois parvinrent à unifier le royaume et renforcèrent l'État. François Ier, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1509, imposa l'usage du français pour les documents officiels.

Les anciens châteaux-forts furent abandonnés ou transformés en châteaux de plaisance décorés à la mode italienne. François Ier fut le mécène de nombreux peintres italiens dont Léonard de Vinci qu'il accueillit au château d'Amboise en 1516.

L'invention de l'imprimerie par Gutenberg en 1450, permit aux idées nouvelles de se diffuser en Europe. Des penseurs comme Érasme ou Jean Pic de la Mirandole, parfois en désaccord avec l'Église, remirent au goût du jour les auteurs antiques. Ce courant de pensée prit le nom d'Humanisme car il se préoccupait plus des êtres humains que de Dieu.

### Un château de la Renaissance

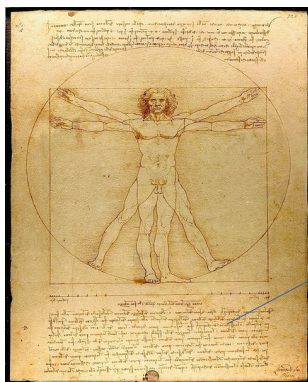


Le château de Chenonceau

### Un château du Moyen-Age réaménagé



Le château d'Amboise



*Vous devez savoir que le centre de vos membres étendus sera au nombril, et que l'espace entre vos jambes sera un triangle équilatéral. La longueur des bras étendus d'un homme est égale à sa hauteur.*

*Homme de Vitruve, Léonard de Vinci, 1490*

« Nous, voulant abrégé les procès et litiges entre nos sujets, déclarons et statuons que les coutumes, usages et styles de tous les pays de notre royaume soient rédigés et mis par écrit... »

*Ordonnance de Montils-lez-Tours*  
Charles VII, 1454

« Le domaine de notre couronne ne peut être aliéné qu'en deux cas seulement :  
- l'un pour apanage des mâles puînés de la Maison de France : auquel cas il retournera à notre couronne par leur décès sans descendance mâle, en pareil état.  
- l'autre à deniers comptants pour la nécessité de la guerre auquel cas y a faculté de rachat perpétuel. »

*Édit de Moulins*  
Charles IX, 1566

« Tu vas me demander de t'indiquer les connaissances qui correspondent à l'esprit des enfants et qu'il faut leur infuser dès leur prime jeunesse. En premier lieu, la pratique des langues. Les tout-petits y accèdent sans aucun effort, alors que chez les adultes elle ne peut s'acquérir qu'au prix d'un grand effort. [...] Et puis – rien de plus délicieux – les fables des poètes. [...] Quoi de plus plaisant à écouter pour un enfant que les apologues d'Ésope qui, par le rire et la fantaisie, n'en transmettent pas moins des préceptes philosophiques sérieux ? »

*Éloge de la Folie*  
Érasme, 1509

« Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins [...] nous voulons dorénavant que tout arrêt [...] registre, enquête, contrat, commission, sentence, testament, et autre quelconque, acte et exploit de justice, ou qui en dépende, soit prononcé, enregistré et délivré aux parties en langage maternel français et non autrement. »

*Ordonnance de Villers-Cotterêts*  
François Ier, 1539

« Leur espèce est universellement exécrée, au point que leur rencontre fortuite passe pour porter malheur, et pourtant ils ont d'eux-mêmes une opinion magnifique. Ils estiment que la plus haute piété est de ne rien savoir, pas même lire. Quand ils braient comme des ânes dans les églises, en chantant leurs psaumes qu'ils numérotent sans les comprendre, ils croient réjouir les oreilles des personnes célestes. »

*Éloge de la Folie*  
Érasme, 1509

« Finalement, j'ai cru comprendre pourquoi l'homme est le mieux loti des êtres animés, digne par conséquent de toute admiration [...] non seulement les bêtes pourraient l'envier, mais les astres, ainsi que les esprits de l'au-delà. Chose incroyable et merveilleuse ! Comment ne le serait-elle pas, puisque de ce fait l'homme est à juste titre proclamé et réputé une grande grande merveille, un être décidément admirable ? »

*De la dignité de l'homme*  
Jean Pic de la Mirandole, 1486